

Responsable d'entreprise artisanale du bâtiment

RNCP6925 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	230p
Formacode(s)	22248
Code(s) ROME	M1302
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	21/12/2022

Certificateur(s)

CONFEDERAT ARTISANAT PETITE ENT BATIMENT · SIRET : 77568210700054

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASSOCIATION POUR LA FORMATION DANS L'ARTISANAT DU BATIMENT	3483543090003 4	Former et organiser l'évaluation
ASS REGION FORMATION ARTISANAT BATIMENT	3520134860004 3	Former et organiser l'évaluation
CONSTRUIRE DEMAIN	4011444720003 2	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le responsable d'entreprise artisanale du bâtiment détermine la stratégie de l'entreprise et dirige sa mise en œuvre. En fonction de l'effectif de l'entreprise, il peut intervenir directement dans la production ou non.

Il définit la politique commerciale de l'entreprise et s'engage sur la rentabilité des chantiers et de l'entreprise. Il a la responsabilité d'assurer l'équilibre financier des chantiers et de contrôler l'exécution des travaux en cours et en fin de chantier dans le respect des délais et des règles de sécurité, de santé et de qualité.

Il réalise la gestion des ressources humaines et organise la délégation dans l'entreprise. Il veille au développement de l'image de l'entreprise.

Ses activités peuvent varier selon l'effectif de l'entreprise (au plus 20 salariés), les différents corps de métier et la complexité du chantier. Toutefois, la polyvalence du responsable d'entreprise artisanale du bâtiment est un des éléments caractéristiques du métier.

Elaboration de la stratégie et gestion des projets de développement d'une entreprise artisanale du bâtiment

Analyse de l'environnement de l'entreprise

Gestion de projet Partenariats

Prestations de services

Analyse et pilotage de l'activité économique et financière d'une entreprise artisanale du bâtiment

Comptabilité de l'entreprise

Suivi de l'activité économique et financière
Gestion de la trésorerie
Gestion des ressources humaines et management de l'équipe d'une entreprise artisanale du bâtiment
Gestion des ressources humaines
Management de l'équipe
Mise en place et animation de la politique Hygiène, Qualité, Sécurité et Environnement
Réalisation d'actions commerciales et de communication dans une entreprise artisanale du bâtiment
Actions commerciales
Relations extérieures
Pilotage de chantier dans une entreprise artisanale du bâtiment
Conseil technique et élaboration des offres
Préparation du chantier
Achats et approvisionnements
Gestion de chantier

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le (la) titulaire est capable de :

- Définir la stratégie de l'entreprise
- Mettre en œuvre la stratégie de l'entreprise
- Analyser la situation économique et financière de l'entreprise
- Piloter l'activité économique et financière de l'entreprise
- Assurer la gestion des ressources humaines de l'entreprise et la mise en œuvre des démarches Qualité Hygiène Sécurité Environnement
- Manager l'équipe de l'entreprise
- Organiser et assurer la relation commerciale avec les clients et les relations extérieures
- Négocier et vendre des prestations
- Organiser un chantier
- Réaliser le suivi et la réception d'un chantier

Blocs de compétences

RNCP6925BC01 — Elaboration de la stratégie et gestion des projets de développement d'une entreprise artisanale du bâtiment

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif et modalités d'évaluation :

Compétences évaluées :

- Définir la stratégie de l'entreprise
- Mettre en œuvre la stratégie de l'entreprise

Modalités d'évaluation :

- 1 / Etude de cas écrite individuelle en organisme agréé (2 heures) à partir des données de l'entreprise et d'une trame d'analyse mise à disposition
- 2 / Constitution d'un dossier écrit individuel portant sur l'analyse de l'environnement de l'entreprise et décrivant son projet de développement (axes stratégiques et plan d'action)
- 3/ Entretien oral individuel avec le jury

RNCP6925BC02 — Analyse et pilotage de l'activité économique et financière d'une entreprise artisanale du bâtiment

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif et modalités d'évaluation :

Compétences évaluées :

- Analyser la situation économique et financière de l'entreprise
- Piloter l'activité économique et financière de l'entreprise

Modalités d'évaluation :

- 1 / Trois études de cas écrites individuelles en organisme agréé à partir des données de l'entreprise ou de données mises à disposition : Bilan, compte de résultats, opérations de clôture des comptes, analyse financière de l'entreprise

(équilibres financiers, ratios, ...) et analyse d'un investissement : 2 heures

Taux horaire et prix de vente : 2 heures

Rentabilité de chantier et conformité des documents commerciaux : 2 heures

2 / Constitution d'un dossier écrit individuel décrivant les analyses et les projets du candidat en la matière

3/ Entretien oral individuel avec le jury

RNCP6925BC03 — Pilotage de chantier dans une entreprise artisanale du bâtiment

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif et modalités d'évaluation :

Compétences évaluées :

- Organiser un chantier
- Réaliser le suivi et la réception d'un chantier

Modalités d'évaluation :

1/ Etude de cas écrite individuelle en organisme agréé sur le pilotage technique d'un chantier : 2 heures

2 / Constitution d'un dossier écrit individuel portant sur l'analyse détaillée d'un chantier de l'entreprise et intégrant des propositions d'axes d'amélioration

3/ Entretien individuel oral avec le jury

RNCP6925BC04 — Gestion des ressources humaines et management de l'équipe d'une entreprise artisanale du bâtiment

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif et modalités d'évaluation :

Compétences évaluées :

- Assurer la gestion des ressources humaines de l'entreprise et la mise en œuvre des démarches Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement
- Manager l'équipe de l'entreprise

Modalités d'évaluation :

1 / QCM écrit individuel en organisme agréé sur les aspects législatifs, réglementaires, conventionnels et QHSE

2/ Etude de cas écrite individuelle en organisme agréé sur le management et la gestion des ressources humaines

3 / Constitution d'un dossier écrit individuel décrivant les analyses et les projets du candidat en la matière

4/ Entretien individuel oral avec le jury

RNCP6925BC05 — Réalisation d'actions commerciales et de communication dans une entreprise artisanale du bâtiment

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif et modalités d'évaluation :

Compétences évaluées :

- Organiser et assurer la relation commerciale avec les clients et les relations extérieures
- Négocier et vendre des prestations

Modalités d'évaluation :

1/ Mise en situation individuelle d'entretien de vente / négociation commerciale avec un client en organisme agréé : 30 mn

2/ Etude de cas écrite individuelle en organisme agréé à partir des données de l'entreprise ou de données mises à disposition

portant sur la définition de priorités en matière de prospection suite à une analyse des opportunités et risques commerciaux et des avantages concurrentiels de l'entreprise : 2 heures

3 / Constitution d'un dossier écrit individuel décrivant les analyses et les projets du candidat en la matière

4/ Entretien oral individuel avec le jury

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Artisanat du bâtiment

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Pour s'installer, le chef d'entreprise doit être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau V dans le métier exercé ou justifier d'une expérience professionnelle de 3 années effectives dans le métier.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Projets de recrutement (BMO 2026)	308
Jugés difficiles à recruter	33 %
Emplois saisonniers	0 %
Familles professionnelles (FAP)	L6X00 — Dirigeants de petites et moyennes entreprises de moins de 50 salariés

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

- Un cadre administratif de la CAPEB régionale
- Un professionnel issu du métier, artisan du bâtiment (de préférence certifié REAB)
- Un spécialiste extérieur à la CAPEB, n'étant pas intervenu dans la formation des candidats et n'ayant aucun lien avec les candidats : comptable, juridique, banquier, ..)

COMPOSITION DU JURY — VAE

- Un chef d'entreprise artisanale du bâtiment en activité
- Une gestionnaire d'une entreprise artisanale du bâtiment en activité
- Un représentant d'un organisme de formation mettant en place le REAB
- Un expert national ou local CAPEB de la certification

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	21/12/2022
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP1955

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP36998

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.capeb.fr

<http://www.capeb.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/6925/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	11
Parcours menés à terme	10
Taux d'achèvement	91 %
Période	02/2022 – 11/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	14
Montant total engagé	18 599 €
Coût moyen par dossier	1 329 €
Durée moyenne	51 h
Période	11/2021 – 10/2022
France compétences	67 %
France Travail	33 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.